Ministère de L'Environnement et du Développement Durable

République de Guinée

Travail – Justice - Solidarité

PLAN D'ACTION DE CONSERVATION POUR LES PLANTES

Contexte

- 96% de la forêt d'origine de Guinée a été déclarée perdue il y a plus de 20 ans (Sayer et al. 1996)
- les fragments qui ont survécu ont encore été réduits en raison du défrichement pour l'agriculture, le charbon de bois et le bois.
- La majorité des zones importantes pour les espèces végétales menacées ne relèvent pas du réseau actuel d'aires protégées
- Les Forets classées de Diécké, le mont Béro, Ziama, Nimba et Pic de Fon abrite espèces végétales mondialement menacées en voir d’extinction.

Contexte

- Les plans d'actions de conservation énonce
  - les informations connues sur la zone,
  - les actions de conservation nécessaires pour préserver les espèces et les habitats
  - Qui sont impliquée dans la conservation
- Ces plans seront révisées chaque 5 ans.

Contenue

- Chaque plan compris:
  - Une aperçu de la zone y compris
  - l'évaluation ZTIP (déjà publiée)
  - Les espèces végétales et les habitats menacées
  - Les menaces documentée

Contenue

- Chaque plan compris:
  - Les mesures de conservation pour les espèces et habitats menacées
  - Les plans d’action de conservation pour les espèces individuelles en danger critique ou en danger

Plan d’action pour les plantes de mont Béro

Elaboration de la plan de conservation suivant d’une discussion en groupes.

PAC: Mont Bero

Les espèces végétales menacées

- Mt Béro abrite 14 espèces menacées:
  - 2 espèces en danger (EN)
    - *Allophylus samoritourei* (Koon)
    - *Lipotriche tithonioides*
  - 12 espèces vulnérable (VU)
    - y compris 2 espèces d'Acanthacees de floraison en masse
    - *Isoglossa dispersa* et *Brachystephanus oreacanthus*

Photo prise de l'article Cheek & Haba 2016

Les espèces végétales socioeconomiques

- Mt Béro abrite 15 espèces socioéconomiques :
- Quelques entres eux sont vulnérable (VU) par exemple
  - *Garcinia kola*
  - *Entandrophragma candollei*
  - *Khaya grandifoliola*

Habitats de hautes priorités de conservation

- le bowé latéritique de haute altitude
- la foret submontagnarde
- micro-habitats: le liseré entre la forêt submontagnarde et le bowé ou la forêt submontagnarde et la savane arbustive ou arborée

Les mesures de conservation suggérées

- Objectif 1 : Renforcer la protection de la forêt classée de Mt Béro en augmentant son statut en aire protégée avec une cogestion des communautés riveraines pour la conservation et utilisation durable des ressources (Catégorie VI des Aires Protégées de l'UICN).
- Objectif 2 : Sensibiliser la population sur la conservation, l'importance de la forêt en particulier la flore et la faune menacées et une meilleure capacitation des acteurs pour leurs gestion et récupération.
- Objectif 3 : La protection et restauration des habitats menaces et les espèces végétales menacées utilisant le meilleur pratiques pour leurs gestion et récupération.
- Objectif 4 : Augmenter la connaissance des menaces qui pèsent sur la forêt classée de Mt Béro et les espèces menacées pour leur gestion efficace.
- Objectif 5 : Identifier et promouvoir les alternatives de l'agriculture non-durable et les espèces socioéconomiques pour réduire les impacts néfastes sur la forêt classée en particulier les espèces menacées.
- Objectif 6 : Renforcement de capacite pour les agents forestiers sur le terrain pour une gestion efficace au niveau de la flore.

Objectif 1 : Renforcer la protection de la forêt classée de Mt Béro en augmentant son statut en aire protégée avec une cogestion des communautés riveraines pour la conservation et utilisation durable des ressources

- Actions clés:

1. Consultation communautaire sur la cogestion d'Aire Protégée de Mt Béro.
2. Compilation et soumission du dossier pour l'arrêté provisoire d'Aire Protégée de Mt Béro par décembre 2022.

Objectif 2 : Sensibiliser la population sur la conservation, l'importance de la forêt en particulier la flore et la faune menacées et une meilleure capacitation des acteurs pour leurs gestion et récupération.

- Actions clés:
  1. Développer un programme diversifié pour la sensibilisation des communautés et les écoles et les collèges.
  2. Donner accès à du matériel pédagogique aux écoles et collèges par exemple la brochure pour les enseignants secondaires, les affiches, les cartes de discussion.
  3. Organiser les visites sur le terrain avec des agents forestiers, des pépinières ou créer des jardins et participer à des programmes de reboisement pour mieux comprendre l'importance de l'environnement.

Objectif 3 : La protection et restauration des habitats menaces et les espèces végétales menacées utilisant le meilleur pratiques pour leurs gestion et récupération.

- Actions clés:
  1. Promouvoir la protection des habitats menacés existant a Mt Béro avec l'accord des communautés riveraines.
  2. Identification des espèces locales y compris les espèces socioéconomiques pour le reboisement de certaines zones avec les communautés.
  3. Création d'une (ou plus) pépinière(s) villageois pour la croissance des espèces végétales locales commun et menacées.

Objectif 4 : Augmenter la connaissance des menaces qui pèsent sur la forêt classée de Mt Béro et les espèces menacées pour leur gestion efficace.

- Actions clés:
  1. Développer le registre des risques pour les plantes avec CFZ.
  2. Continuer d'enregistrer les menaces sur le terrain avec les conservateurs et les communautés riveraines et ajouter les nouvelles menaces à la carte et le registre après chaque visite.
  3. Mettre à jour la carte de végétation de Mt Béro.
  4. intégrer les données dans le PAG de Mt Béro.

Objectif 5 : Identifier et promouvoir les alternatives de l'agriculture non-durable et les espèces socioéconomiques pour réduire les impacts néfastes sur la forêt classée en particulier les espèces menacées.

- Actions clés:
  1. Compilation d'une liste des espèces végétales socioéconomique pour la région
  2. Identification des espèces pour inclusion dans le reboisement
  3. Mise en place d'une méthodologie pour la récolte durable des espèces végétales utilisées.
  4. Recherches sur les alternatives de l'agriculture non-durable.

Objectif 6 : Renforcement de capacite pour les agents forestiers sur le terrain pour une gestion efficace au niveau de la flore.

- Actions clés:
  1. Formation des agents forestiers sur le recensement de la végétation
  2. Formation des agents sur les espèces végétales menacées et leurs suivies.
  3. Création des matériaux pour l'identification des espèces végétales menacées

PAC: Diécké

Les espèces végétales menacées

- La FC de Diécké abrite 28 espèces menacées selon La Liste Rouge de l'UICN.
- 5 espèces En Danger (EN) dont
  - *Omphalocarpum ahia*,
  - *Allophylus samoritourei*,
  - *Tieghemella heckelii*

- 23 espèces Vulnérable (VU)

Les espèces végétales socio-économiques

- 66 espèces végétales socio-économiques ont été identifiées dont
- 26 ont un usage alimentaire
- 19 ont un médicinales
- 17 ont un artisanal
- 2 ont un usage de bien-être
- 2 ont un usage d’insecticide

Habitats de hautes priorités de conservation

- La forêt sempervirente renferme des écosystèmes variés

Les mesures de conservation suggérées

- Objectif 1 : Renforcer la protection de la forêt classée de Diécké en augmentant son statut en aire protégée avec une cogestion des communautés riveraines pour la conservation et utilisation durable des ressources (Catégorie VI des Aires Protégées de l'UICN).
- Objectif 2 : Sensibiliser la population sur la conservation, l'importance de la forêt en particulier la flore et la faune menacées et une meilleure capacitation des acteurs pour leurs gestion et récupération.
- Objectif 3 : Augmenter la connaissance des menaces qui pèsent sur la forêt classée de Diécké et les espèces végétales menacées pour leur gestion efficace.
- Objectif 4 : Identifier et promouvoir les alternatives de l'agriculture non-durable et les espèces socioéconomiques pour réduire les impacts néfastes sur la forêt classée en particulier les espèces menacées.

Objectif 1 : Renforcer la protection de la forêt classée de Diécké en augmentant son statut en aire protégée avec une cogestion des communautés riveraines pour la conservation et utilisation durable des ressources (Catégorie VI des Aires Protégées de l'UICN).

- Actions clés:

- 1.1. Consultation communautaire sur la cogestion d'AP de Diécké.
- 1.2. Compilation et soumission du dossier pour l'arrêté provisoire d'Aire Protégée de Diécké d'ici décembre 2022.

Objectif 2 : Sensibiliser la population sur la conservation, l'importance de la forêt en particulier la flore et la faune menacées et une meilleure capacitation des acteurs pour leurs gestion et récupération.

- Actions clés:

- 1.1. Développer un programme diversifié pour la sensibilisation des communautés et les écoles.
- 1.2. Donner accès à du matériel pédagogique aux écoles y compris les collèges. Par exemple la brochure pour les enseignants secondaires, les affiches, les cartes de discussion.

- 1.3. Organiser les visites de terrain avec les agents forestiers et faire des pépinières ou créer des jardins et participer à des programmes de reboisement pour mieux comprendre l'importance de l'environnement.

Objectif 3 : Augmenter la connaissance des menaces qui pèsent sur la forêt classée de Diécké et les espèces végétales menacées pour leur gestion efficace.

- Actions clés:

- 3.1. Démultiplication de la Formation sur la mise à jour de la cartographie des menaces sur KoboCollect par les conservateurs de la nature formés à cet effet. 3.2. Développer le registre des risques pour les plantes avec CFZ.
- 3.3. Renforcer le comité de gestion à l'application des règlements intérieurs élaborés et validés relatifs à la gestion de la forêt de Diécké.
- 3.4. Renforcer les capacités des acteurs sur les espèces menacées par catégories de menaces selon l'UICN.

Objectif 4 : Identifier et promouvoir les alternatives de l'agriculture non-durable et les espèces socioéconomiques pour réduire les impacts néfastes sur la forêt classée en particulier les espèces menacées.

- Actions clés:

- 4.1. Appuyer la réactualisation de la liste des espèces socioéconomiques 4.2. Evaluer la valeur économique des espèces socioéconomiques
- 4.3. Mise en place d'une méthodologie pour la récolte durable des espèces végétales utilisées.
- 4.4. Développer des filières maraichères

Plan d’action pour les plantes de Diécké

Discussion en groupe.

PAC: Ziama MAB

Les espèces végétales menacées

- Ziama abrite 34 espèces menacées:
  - 3 espèces en danger critique (CR)
    - *Tarenna hutchinsonii*
    - *Vepris felicis*
  - 9 espèces en danger (EN)
    - *Cassipourea adamii*
    - *Inversodicraea pepehabai*
  - 22 espèces vulnérable (VU)

Tarenna hutchinsonii

Vepris felicis

Les espèces végétales socioeconomiques

- Ziama espèces végétales socio-économiques ont été identifiées dont
  - 18 alimentaires,
  - 21 médicinaux,
  - 30 artisanaux,
  - 6 bien-être et
  - 1 insecticide
- Quelques entres eux sont vulnérable (VU)

Habitats de hautes priorités de conservation

- Forêt sempervirente
- Forêt submontagnarde
  - y compris les forets galeries
- Inselbergs

Les mesures de conservation suggérées

- Objectif 1 : Sensibiliser la population sur la conservation, l'importance de la forêt en particulier la flore et la faune menacées et une meilleure capacitation des acteurs pour leurs gestion et récupération.
- Objectif 2 : Augmenter la connaissance des menaces qui pèsent sur la forêt classée de Ziama et les espèces végétales menacées pour leur gestion efficace.
- Objectif 3: La protection et restauration des habitats menaces et les espèces végétales menacées utilisant le meilleur pratiques pour leurs gestion et récupération.
- Objectif 4 : Identifier et promouvoir les alternatives de l'agriculture non-durable et les espèces socioéconomiques pour réduire les impacts néfastes sur la forêt classée en particulier les espèces menacées
- Objectif 5 : Renforcement de capacite pour les agents forestiers sur le terrain pour une gestion efficace au niveau de la flore.

Plan d’action pour les plantes de Ziama

Discussion en groupe.